

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX - Association de préfiguration d'une Plateforme du Commerce Equitable en Aquitaine - Subvention de fonctionnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation.

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association de préfiguration d'une Plateforme Aquitaine du Commerce Equitable (PLACE) dont l'objet est de mener toutes actions visant au développement économique du secteur en Aquitaine, ainsi que d'accompagner la structuration des achats équitables et responsables publics et privés.

Cette association est la formalisation d'un collectif d'acteurs du commerce équitable et solidaire ayant déjà mené des actions dès 2010 tels que les Solidari 'Quais, ou encore une étude sur les achats publics responsables en Aquitaine.

L'Association La PLACE créée en juillet 2011 est le résultat d'une ingénierie qui s'est déroulée de janvier à juillet 2011.

Elle souhaite pleinement s'impliquer dans la dynamique territoriale et appuyer par ses actions les engagements de la Communauté Urbaine de Bordeaux en faveur de l'économie sociale et solidaire et de la consommation responsable.

Dans le cadre de son schéma métropolitain de développement économique, la CUB a défini un axe d'actions pour développer l'entreprendre autrement et l'économie sociale et solidaire sur son territoire, comprenant la création d'une plateforme régionale pour les achats éthiques et le commerce équitable (action 11.3).

Le commerce équitable, démarche qui consiste à redéfinir sur le territoire, les relations commerciales sur la base du principe de l'équité.

La CUB en 2011 a confirmé son soutien à cette démarche en postulant et en obtenant le titre de Territoire de Commerce Equitable.

Ayant fédéré en 2010 de nombreuses structures du commerce équitable, le collectif CUB/Association de préfiguration La Place, se propose de construire cette plateforme régionale et de mener de nombreuses actions pour mieux y faire connaître le commerce équitable.

Le programme d'actions se décompose ainsi en quatre volets :

- Structurer et animer le collectif CUB et l'Association de préfiguration régionale de la PLACE

Les entreprises de l'ESS manquent souvent de visibilité mais aussi de réseau pour accéder aux marchés publics et se faire connaître.

Afin de répondre à cette problématique, la Place a pour objectif

- de fédérer les différents acteurs dans une association unique jouant le rôle d'interface avec les autres réseaux et acteurs de l'ESS

- de rassembler plusieurs collectifs locaux avec pour objectif de favoriser le partage et les échanges entre les membres au niveau local.

- Promouvoir le commerce équitable auprès du grand public de la CUB

La PLACE avec le soutien de la CRESS Aquitaine a mis en place un blog (<http://blog.commerce-equitable-aquitaine.com/>) permettant de suivre l'actualité locale autour de la thématique du Commerce Equitable et d'accéder au répertoire des acteurs.

- Etudier la faisabilité de créer un lieu de rassemblement/boutique-pilote/show-room sur le commerce équitable dans la CUB

Les membres du collectif souhaitent créer une boutique-pilote qui permettra à chaque structure membre d'y présenter ses activités (produits alimentaires, textiles, artisanat...) d'y organiser des évènements.

En 2012, avec le soutien de la CCIB, la PLACE propose de réaliser une étude de faisabilité pour un projet de recherche d'un lieu lui permettant d'y installer ses bureaux, de définir précisément ses fonctions, son modèle économique, la mobilisation de partenariats financiers.

- Développer les achats équitables et responsables dans les collectivités, les entreprises et les associations de la CUB

Dans la continuité du travail effectué par l'ACESA, la PLACE propose d'accompagner les acheteurs publics du territoire, dans le développement de leurs achats équitables.

En partenariat avec Arbio, une présentation de l'offre professionnelle équitable aura lieu lors de la 2^{ème} rencontre régionale de la restauration collective bio organisée à Bordeaux en février 2012.

Pour le réseau des acheteurs responsables (RAA) une journée sur le textile professionnel aura lieu au cours du 1^{er} semestre 2010.

- Actions de communication

Animation d'un blog sur le commerce équitable en Aquitaine, organisation de manifestations, organisation d'une journée Achats publics textile avec le Réseau des Acheteurs Aquitains Responsable, coordination de 2 stands collectifs sur le commerce équitable

Pour la réalisation de chaque axe du programme d'actions envisagées, le budget prévisionnel de l'association se décompose comme suit :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Achats	14 800	Ventes	3 700
Services extérieurs	36 810	<u>Subventions</u>	
		Région	30 000
		Département	3 000
		CUB	15 000
		Ville de Bordeaux	7 000
		ADEME	2 210
Autres services	10 050	Cotisations	750
TOTAL	61 660	TOTAL	61 660

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'Association de préfiguration d'une plateforme du commerce équitable en Aquitaine, à hauteur de 15 000 €, pour la réalisation de son programme d'action en 2012, est recevable, dans la mesure où elle correspond à un axe d'actions, défini dans le schéma métropolitain de développement économique de la CUB, en faveur du développement de la consommation responsable, des achats éthiques et du commerce équitable.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 15 000 € à verser à l'Association de préfiguration d'une plateforme du commerce équitable en Aquitaine, pour la réalisation de son programme d'actions en 2012, sur un budget prévisionnel de 61 660 €.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au Chapitre 65, Article 6574, Fonction 901, CRB BD00 du budget principal de l'exercice 2012.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 AVRIL 2012

PUBLIÉ LE : 20 AVRIL 2012

M. FRANCK MAURRAS

